

**ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL  
DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT**

**REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION**

Notifié au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
conformément à la règle 17.1) du règlement d' exécution commun à l' Arrangement et  
au Protocole de Madrid

I.	Office qui notifié le refus : <b>Office National de la Propriete Intellectuelle (NOIP)</b> 384- 386 Nguyen Trai, Hanoi, Vietnam
II.	No de l' enregistrement international faisant l' objet de refus : <b>942007</b>
III.	Nom et adresse du titulaire de l' enregistrement international faisant l' objet de refus : <b>ALCATEL LUCENT</b> 54 rue La Boétie F-75008 PARIS (FR) France
IV.	Motifs du refus : <b>La marque deposee est portant un caractere descriptif de produit.</b>
V.	Dispositions de la loi nationale applicables en la matiere [(voir texte sous le point X)] : <b>Art 74.2c du Droit de la Propriete Intellectuelle</b>
VI.	<input checked="" type="checkbox"/> <b>V</b> Refus pour la totalite des produits et services <input type="checkbox"/> Refus pour les produits et/ou services suivants :
VII.	Recours contre la décision de refus provisoire : a) delai de recours : 3 mois à partir de l' envoi de ce refus par l' OMPI b) autorite à laquelle le recours etre adresse: <b>Office National de la Propriete Intellectuelle</b> 384- 386 Nguyen Trai, Hanoi, Vietnam c) assistance d' un mandataire local obligatoire : un mandataire en propriete industrielle au Vietnam
VIII.	Date à laquelle le refus a été prononce : 13 Novembre 2008      849X/ 2008
IX.	Signature or sceau office de l' Office qui notifie le refus : 